AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-217202803-20230620-20230602-DE en date du 27/06/2023 ; REFERENCE ACTE : 20230602

REPUBLIQUE FRANCAISE Département de la Sarthe Commune de Saint-Georges-du-Bois

Délibération n°202306/02

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation et L'an deux mille vingt-trois, le 20 juin à dix-huit heures et quarante-cinq

d'affichage: 10/06/2023 minutes

Nombre de conseillers le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 juin 2023 s'est réuni à

En exercice: 19 la mairie sous la présidence de Monsieur Franck BRETEAU, maire

Présents: 19 Votants: 19

<u>PRESENTS</u>: MMES et MM ANNIC Ann, ANNIC Régis, GANDON Sébastien, HUBERT Florence, HULOT Valérie, LANDRY Jacques, LEBOUC Jacky, LEFFRAY Stéphane, LELASSEUX Patrick, L'HELGUEN Patrick, MEUNIER Nathalie, MORVAN Dominique, MOULIN Delphine, PRE Julien, ROBIN Murielle, ROPARS Martine, URIEN Jean-Pierre, VIRIEUX Jean-François

Mme ROBIN est élue secrétaire de séance.

PROJET DE REAMENAGEMENT DU SOUS-SOL DE LA MAIRIE

M. LANDRY présente le projet de réaménagement du sous-sol de la mairie, qui consiste à rendre accessible un espace sanitaire depuis la salle de réunion. Les toilettes publiques extérieures seraient réaménagées et modernisées.

Le conseil municipal valide le projet à l'unanimité ; il charge le maire de le mettre en œuvre et de signer les devis à cet effet.

Pour copie conforme,

LE MAIRE,

Franck BRETEAU

Date de publication : 23/06/2023